

Le St-Seurinois

L'info locale

Janvier 2021

Editorial

Page 2

Les actualités locales

Page 4

Les projets et travaux en cours

Pages 5 & 6

Et nos rubriques habituelles ...

Notre école

Nos associations

Les activités

Conseils pratiques

La photo du semestre

Etat civil

Agenda



Editorial

Chères administrées et chers administrés,

L'année 2020 a laissé place à l'année 2021. Les traditionnelles fêtes de fin d'année ont permis d'apporter un peu de gaîté dans ce contexte de crise sanitaire lié à la pandémie de la Covid-19 et aux familles éloignées de se retrouver.

Je souhaite avoir une pensée pour les St-Seurinoises et St-Seurinois qui nous ont quittés durant cette année et assurer de mon soutien tous celles et ceux qui ont perdu un proche de la Covid-19.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes dans nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien. Les deux confinements que nous avons vécus l'attestent. En l'absence des traditionnels vœux du maire, je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux St-Seurinois qui ont choisi de vivre dans notre village, mais qui malheureusement, ainsi que chacun de nous, ont été privés de la richesse de la vie du village, convivialité, proximité, plaisir d'être ensemble lors de nos évènements festifs et associatifs.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le respect des mesures sanitaires mises en place, difficiles mais nécessaires. Le conseil municipal et les agents municipaux continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public. Cette crise sanitaire nous oblige à nous adapter constamment.

Cependant, depuis notre prise de fonction, le 28 mai 2020, nous oeuvrons collectivement, sans découragement, pour une gestion optimale de la commune. Adjoints et conseillers, au sein des diverses commissions, se concertent débattent, échangent. Tous projets, travaux, toutes stratégies sont ainsi définis en amont des conseils municipaux qui les acceptent ou non ensuite par délibération. Chacun de nous a pris la mesure de son engagement et s'implique dans la tâche qui lui incombe.

Cette édition du St Seurinois vous présente l'actualité de la commune et les actions menées pendant les sept mois de notre mandature. Le Conseil Municipal, de plus, mène une réflexion pour définir une programmation de travaux s'inscrivant dans le Plan de Relance 2020-2022 qui permettra à la municipalité de mettre en œuvre des projets de performance énergétique pour les bâtiments et logements communaux.

Chers Saint-Seurinoises, Saint-Seurinois, laissez moi conclure cet édito par une note optimiste : retrouvons l'espérance. Jamais les vœux de santé, de joie, de prospérité n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Puisse ce millésime 2021 être positif et porteur d'espoir pour chacun d'entre vous.

Bonne Année et bonne lecture de ce nouveau numéro du « Saint-Seurinois ».

Dominique Pointet, Maire de Saint-Seurin de Prats

Vos référents par hameau

Les référents font le lien avec la Mairie pour être au plus près des habitants. Ils peuvent aider et renseigner pour les petites choses pratiques du quotidien mais n'interviennent pas dans les dossiers confidentiels et les conflits privés.



Les Auvergnats
Nicolas BIASOTTO
5, Impasse de Montvert



Prats
Hervé BIERNE
1bis, rue du Puits



Bourg-Sud
Isabelle GUIHENEUF
25, rue du Port



Les Granges
Jean-Michel CAMUS
53, route du Périgord



Etat civil 2020

Naissance :

GAILLARDOU Lola, Joy, Betty le 6 juin 2020 à Libourne

Mariage :

M. BOUF Robin, Pierre, Martin et Mme BALLEGEER Virginie, Adrienne, Lucie le 25 septembre 2020

Décès :

M. MEYNIER Franck, Albert le 19 février 2020 à St Seurin de Prats,
Mme DUDREUIL Georgette, Thérèse, veuve CONANGLE, le 13 juillet 2020 à St Seurin de Prats,
M. AFLFONSO Bernard, Roger, le 8 octobre 2020 à Libourne.

Journée participative

Notre journée participative prévue l'automne dernier a dû être annulée à cause du mauvais temps.

Une nouvelle journée sera programmée dans le courant de l'année 2021.



Votre site fait peau neuve

D'ici juillet 2021, le site de la commune va être entièrement remanié : information renouvelée et enrichie, plus de photos, navigation facilitée.

Il fera le lien et le complément du journal (les numéros du journal en PDF sont consultables sur le site, ainsi que les comptes rendus du conseil municipal).

Si vous souhaitez participer à ces médias, vous pouvez nous aider en nous adressant vos suggestions et clichés à l'adresse suivante :

saint-seurinois@gmail.com

Actualités locales

Cérémonie du 11 novembre : Cette année, la cérémonie a revêtu un caractère particulier pour plusieurs raisons. La pandémie n'a pas permis une cérémonie publique, seuls le conseil municipal et les porte-drapeaux étaient présents.

Il s'agissait en outre, du centenaire du soldat inconnu déposé en 1920 sous l'Arc de Triomphe à Paris.



Investissements communaux en 2020 (montant TTC)

Achat fournitures mairie : vidéo projecteur + écran - 484,80 € / écran ordinateur – 199,00 € / plexiglas de protection - 239,69 €,

Renouvellement équipement atelier : débroussailleuse Honda - 494,10 € / tondeuse - 1937,15 € / cuve fuel – 1182,00 €

Achat fournitures école et restaurant scolaire : ordinateurs portables - 798,00 € / tables cour école + poubelle extérieure - 973,33 € / FC7 nettoyeur – 499,00 €

Installation coin repas Mairie : 159,80 €

Vente de biens sur la commune : l'année 2020 a connu un niveau élevé des ventes sur la commune de St-Seurin-de-Prats, puisque ce sont pas moins de 17 maisons qui ont changé de propriétaire cette année.

Epicerie ambulante: l'année 2020 se termine avec la création d'une nouvelle activité d'épicerie ambulante qui dessert notre commune le vendredi. Les informations pratiques concernant ce service sont disponibles à la mairie.

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours :

Les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale doivent mettre en place les mesures suivantes :

- confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection sur la basse cours,
- exercer une surveillance quotidienne des animaux,
- éviter tout contact direct entre les volailles de basse cours et les oiseaux sauvages,

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contacter votre vétérinaire ou la Direction départementale en charge de la cohésion sociale et de la protection des populations (ddcspp-spa@dordogne.gouv.fr – Tél : 05.53.03.66.68).

Les actions et projets en cours

Elaboration diagnostic énergétique : afin de réaliser l'un des engagements de la campagne municipale, un diagnostic énergétique va être réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux en vue de rechercher des améliorations de tout ordre pour faire baisser la consommation énergétique de ces différents locaux.

Elaboration du document unique : la mairie a sollicité le centre de gestion de la Dordogne pour l'accompagner dans la réalisation du document unique. Celui-ci a pour objet de recenser toutes les situations de travail et de prévenir les éventuels risques encourus par les agents dans la réalisation de leurs tâches. Ce travail a déjà permis de mettre en pratique un certain nombre de recommandations (travail en hauteur interdit, port d'équipements de sécurité...).

Installation d'un défibrillateur : autre engagement tenu, un défibrillateur automatisé sera prochainement installé à l'extérieur de la salle des fêtes, pour un investissement de 2196,48 € TTC.

Grâce à cet équipement, à la portée de tous, il sera possible d'intervenir rapidement en cas d'arrêt cardiaque.

Animaux errants : le conseil municipal a décidé l'achat de deux cages de différentes dimensions pour un montant total de 186,80 € TTC, pour le transport et la garde des animaux errants, avant leur prise en charge par la Société Protectrice des Animaux.

Archives de la Mairie : une pièce sera totalement dédiée aux archives communales après les travaux effectués à la Mairie. Ceci dégagera des espaces pour éventuellement recevoir les matériels des associations de la commune.

Un important travail de rangement et de classement a été entrepris par la secrétaire et l'agent technique. Des étagères adaptées vont être achetées pour permettre un archivage et une circulation facilités.

Remplacement des ponts d'accès aux terrains et curage des fossés : suite aux inondations du printemps 2020, des travaux vont être entrepris début 2021 afin de permettre le bon écoulement des eaux. Le curage des fossés du secteur Aubarède, Saimpay et Beauchamps va être effectué. Des buses devront être remplacées pour des équipements en 40cm de diamètre (selon les normes en vigueur). Afin d'aider les propriétaires, la Mairie effectuera une commande groupée de buses écobox pour garantir un tarif attractif. La Communauté de Communes se chargera d'enlever et d'installer les nouveaux ponts lors des travaux.



Assainissement hameau des Granges : la réception du chantier a eu lieu le 15 décembre 2020. Les riverains pourront débuter leurs travaux de raccordement dès réception d'un courrier de la Mairie.

Les travaux en cours





Le **Monument aux morts** a été nettoyé (gommage – 1101,60 € TTC) et son accès réaménagé grâce au chantier d'apprentissage réalisé par des jeunes de Cadillac Formation.

La mairie a fourni la matière première (dallage) pour un montant TTC de 2168 ,14 €.

Filet city stade : un filet d'une hauteur de 5 m, financé par la Communauté de Communes, a été installé derrière les espaces de jeux, pour empêcher les ballons de rouler chez les riverains.



Fleurissement : l'embellissement de la commune se poursuit avec une nouvelle campagne de plantations : après les hortensias derrière le bâtiment principal, les coupes aux abords de la mairie ont été plantées de végétaux résistants au froid. Enfin, l'agent technique a installé des lavandes et rosiers le long de l'accès au monuments aux morts (montant total fleurissement : 914,70€ TTC).

Terrain de boules : l'agrandissement du terrain de boules financé par la Communauté de Communes (14 000 € HT) a été livré comme prévu à la fin du mois d'août 2020, à la grande satisfaction des usagers.



Elagage vers le pont : A la demande des riverains et pour assurer la sécurité du carrefour, les platanes ont été débarrassés de leurs branches basses et les ronces ont été coupées, le long de la route menant au pont.



Notre école

Les réalisations et projets ne manquent pas à l'école : un effort particulier a été entrepris par les agents municipaux concernant l'approvisionnement en produits frais et la maîtrise des dépenses pour ramener le coût des repas à un niveau raisonnable.



D'autre part, un projet de sensibilisation au tri des déchets et au compostage va être proposé aux écoliers, avec l'aide d'un agent de l'USTOM. Il s'agira de comprendre et mettre en pratique le tri des déchets et de réaliser les opérations de compostage. Le compost obtenu servira ensuite de support à des plantations dans des bacs installés aux abords du restaurant scolaire.

Des **tables et bancs** ont été installés pour permettre aux enfants de jouer davantage à l'extérieur, pendant la garderie lorsque le temps le permet.





Nos associations

Une initiative des Amis de Prats :
La mise en place de décorations de Noël
pour embellir le carrefour et les entrées
du hameau..



La photo du semestre



Reconnaissez-vous cet endroit ?



A vos appareils photo!

Le Saint-Seurinois souhaite valoriser la richesse du patrimoine de notre commune (dans notre journal et sur le site internet) et vous invite à l'aider en transmettant vos photos (sans personnes identifiables (droit à l'image)).

Si vous souhaitez partager vos clichés avec tous, nous vous remercions de les envoyer à l'adresse mail suivante :

saint-seurinois@gmail.com

Les photos retenues seront publiées dans le journal et/ou serviront pour illustrer le site de la commune.

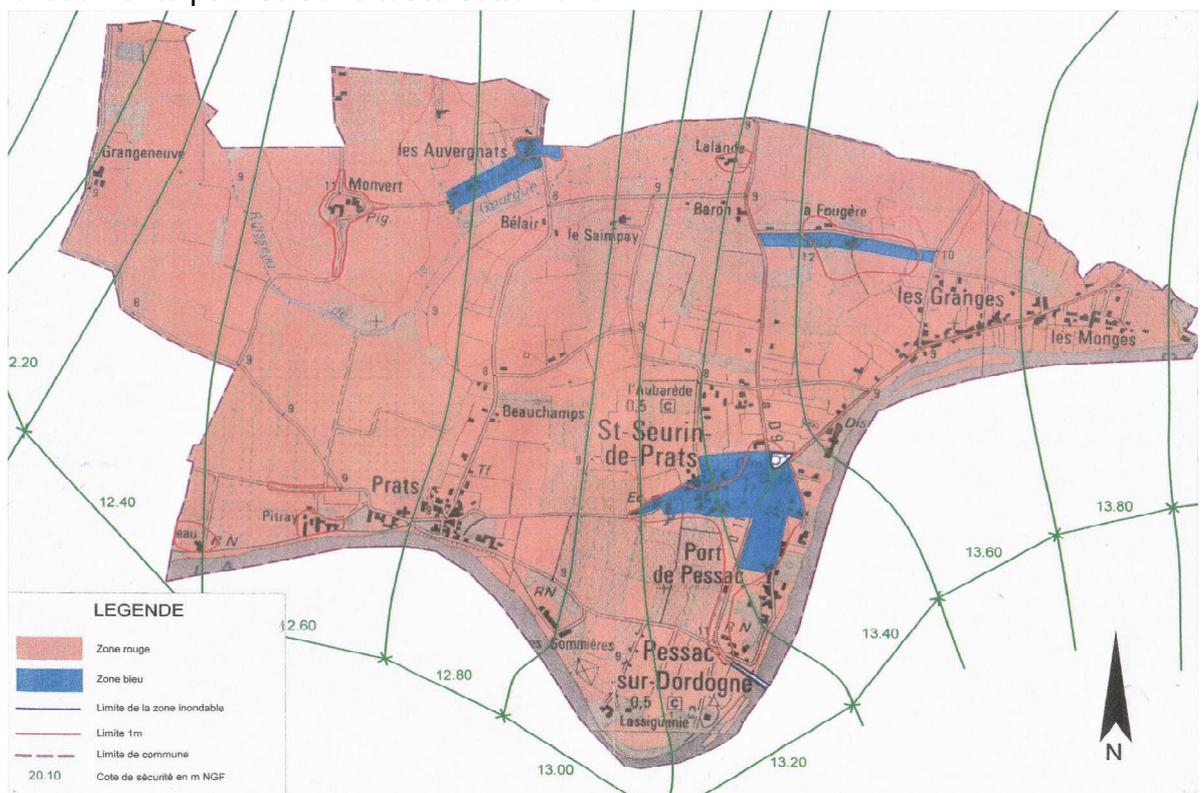
Quelques informations pratiques



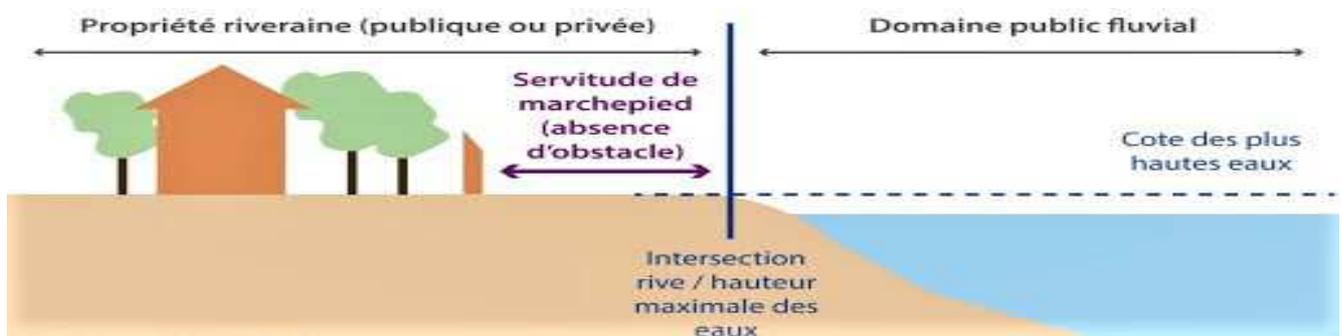
En cette période hivernale, un rappel d'informations et de conseils.

Brûlages en période hivernale : la déclaration à la mairie est obligatoire avant les opérations. Le montant de l'amende pour les contrevenants est de 450 € maximum.

P.P.R.I. zone rouge : une grande partie des terrains de la commune est classée en zone rouge à cause des risques d'inondation. Le Plan de Prévention des Risques interdit à ce titre la création d'habitations, de locaux commerciaux ou d'établissements publics dans toute cette zone.



Servitude de marchepied : le code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P) prévoit une servitude de marchepied de 3,25 m de large en bordure intérieure de la propriété, pour les terrains riverains de la Dordogne. Il n'est donc pas permis de planter des arbres, ni de clore par des haies ou autrement qu'à une distance de 3,25 m. Les propriétés sont grevées sur chaque rive de cette servitude.



Frelon asiatique : l'hiver est la bonne saison pour repérer les nids qui n'ont pas été enlevés afin de préparer le piégeage de printemps. En effet l'ensemble des fondatrices hivernent à 500 m autour du nid.

1 fondatrice capturée = un nid en moins. Un frelon adulte capture 70 pollinisateurs par jour. Ils sont plus de 4000 frelons par nid.

Conseils pour le piégeage (à faire dès fin février et jusqu'à fin juin) : installer des pièges contenant soit un attractif pour frelon, soit un mélange composé d'un tiers de bière brune, 1/3 de sirop de cassis, 1/3 de vin blanc.

A partir du mois d'août et jusqu'à fin novembre, le contenu des pièges se composera de vin blanc et de jus ou épluchures de pomme.

L'Association Sauvegarde de l'Environnement, basée à l'Ecopôle recherche des bénévoles pour les former et les accompagner dans la destruction des nids – contact M. Alain JACQUES 06.02.26.69.90

VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2021

SAINT-SEURIN DE PRAT

JOURS DE RAMASSAGE :

- ordures ménagères : le vendredi
- déchets recyclables : le vendredi

Pensez à sortir vos bacs la veille de leur ramassage.

Tous les jours fériés sont collectés sauf le 1^{er} janvier, rattrapé le 2.

Informations

- Fermeture de tous les sites les jeudis 10 juin et 4 novembre 2021.
- Fermeture des déchèteries :
 - jeudis 11 mars et 30 septembre 2021
 - les 24 et 31 décembre à 16 h



ordures ménagères 

déchets recyclables 

Janvier	15	29				15	29			
Février	12	26				12	26			
Mars	12	26				12	26			
Avril	9	23				9	23			
Mai	7	21				7	21			
Juin	4	18				4	18			
Juillet	2	16	30			2	16	30		
Août	13	27				13	27			
Septembre	10	24				10	24			
Octobre	8	22				8	22			
Novembre	5	19				5	19			
Décembre	3	17	31			3	17	31		

1	2	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	17	18

Le forfait annuel pour la collecte de vos ordures ménagères est de 18 levées. Voici des cases à cocher vous permettant de les comptabiliser. Vous pouvez également suivre votre forfait sur www.ecocito.fr.

JDC MANQUÉE OU ANNULÉE POUR CAUSE DE CONFINEMENT ?

→ La JDC arrive en ligne

INFOS SUR



Informations concernant la journée défense et citoyenneté



Colis de fin d'année

Seniors : Cette année pour le traditionnel colis de fin d'année, le conseil municipal a privilégié les producteurs locaux pour gâter les aînés de notre commune : miel, vin, pâté, préparation salée, chocolat, tisane, ont permis de composer un bel ensemble et d'apporter à nos anciens une touche de gourmandise, bienvenue en cette période difficile.



Quelques photos de 2020 ...



Tous nos voeux pour 2021 ...

Agenda



Les manifestations mentionnées ci-dessous se dérouleront sous réserve de l'évolution de la pandémie de la Covid 19.

- . Quine Secours Catholique : 17 janvier 2021
- . Assemblée Générale de Terre de Montaigne : 30 janvier 2021
- . Repas Eglise Protestante : 7 février 2021
- . Repas des Aînés : 14 mars 2021
- . Expo d'art « les amis de Prats » : 15 mai 2021
- . Marché gourmand : 19 juin 2021

Contacts, liens utiles

Préfecture de la Dordogne (dordogne.gouv.fr)

Conseil Départemental Dordogne-Périgord (dordogne.fr)

Communauté des communes

Montaigne Montravel et Gurson (cdcmontaignemontravelgurson.fr)

Tourisme en pays Foyen (paysfoyen.fr)

Agenda Castillon Pujols (tourisme.castillonpujols.fr)

Syndicat mixte des eaux de la Dordogne (S.M.D.E.24) (smde24.fr)

Syndicat électrique de la Dordogne (S.D.E. 24) (sde24.fr)

Collecte des déchets (U.S.T.O.M.) (ustom.fr)

La Mairie

5 route de Prats 24230 Saint-Seurin de Prats

Tél. 05 53 58 62 44

Site : saint-seurin-de-prats.com

Mail : mairie-st-seurin-de-prats@wanadoo.fr



Ouverture au public:

Lundi: 9h00-12h30 & 14h00-17h00

Mercredi: 9h00-12h30

Vendredi: 9h00-12h00 & 14h00-18h00

Secrétaire de Mairie Sarah PEYRUCHAUD

Permanence de Mme Le Maire, tous les lundi-matin

Journal d'informations locales édité par la Mairie

Rédaction Isabelle GUIHENEUF, Mise en page Hervé BIERNE

Tél. 07 83 94 86 38 & 06 86 92 04 32 Mail: saint-seurinois@gmail.com

(imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique)